CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E35985** **VALABLE JUSQU'AU** **23/09/2027**

ÉDITÉ LE 27/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1985

Raison sociale : SOC CHEVILLARD ET FILS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/04/2025

Capital : 7 622

TOUR DE VILLE
89270 VERMENTON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUXERRE 331358648

Siret : 331 358 648 00011

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 16 595

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 294793

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 294793

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 03 86 81 50 75 **Fax :**

Portable : 06 70 61 33 85

Responsabilité légale :
CHEVILLARD BASTIEN GÉRANT

Site Internet : http://www.chevillard-et-fils.com/

E-mail : chevillard-et-fils@orange.fr

Effectif moyen : 30 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 047 276 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	16	03/07/2023
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	15	03/07/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	9	08/07/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/07/2026 09:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E35985** **VALABLE JUSQU'AU** **23/09/2027**

ÉDITÉ LE **27/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1985
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/04/2025
Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUXERRE 331358648

Siret : **331 358 648 00011**
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 16 595
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 294793
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 294793
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **SOC CHEVILLARD ET FILS**

TOUR DE VILLE
89270 VERMENTON

Téléphone : 03 86 81 50 75 **Fax :**
Portable : 06 70 61 33 85

Site Internet : http://www.chevillard-et-fils.com/
E-mail : chevillard-et-fils@orange.fr

Responsabilité légale :
CHEVILLARD BASTIEN GÉRANT

Effectif moyen : 30 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	03/07/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	08/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.